

A tout événement, au cours de l'intersession, nous aurons l'occasion et le temps d'étudier plus à fond la recommandation du ministre, et lors de la reprise de la session à l'automne, je suis convaincu que chaque député se chargera de faire connaître au ministre les réclamations du peuple canadien, et plus particulièrement celles des personnes âgées. Je ne voudrais pas être à la place des députés libéraux, qui seront obligés d'expliquer cette décision du gouvernement à leurs électeurs.

• (3.00 p.m.)

[Traduction]

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, l'annonce qu'on nous a faite cet après-midi n'est pas tout à fait celle que nous attendions. Elle me rappelle l'histoire que racontait habituellement feu Solon Low au sujet du cultivateur qui labourait un champ le long d'un cours d'eau. Pendant qu'il était de l'autre côté du champ, son fils tomba à l'eau. Revenu avec son tracteur près de l'endroit d'où appelait son fils, il lui cria: «Tiens bon et je vais faire encore une couple de tours.» A mon avis, le gouvernement demande à nos vieillards pensionnés de tenir bon pendant que le gouvernement fera une couple de tours durant l'été.

Nous avons attendu que le gouvernement agisse, escomptant d'apprendre, ce que les journaux nous ont laissé espérer ces jours derniers, un généreux supplément au revenu des pensionnés. Mais on se borne uniquement à nous promettre la présentation du projet de loi. Même un député dont l'intérêt est aussi récent que le mien...

M. Horner (Acadia): Pourquoi votre parti a-t-il voté contre la mesure?

M. Johnston: Nous n'avons pas voté contre, mais nous avons fourni au gouvernement l'occasion de faire quelque chose à ce moment-là. Personne n'est plus déçu que moi qu'on néglige maintenant d'annoncer des mesures précises. On se demande ce qui arriverait si les conseillers du premier ministre devaient lui recommander, au cours de l'été, de déclencher de nouvelles élections à l'automne, et combien longtemps il faudrait attendre pour que le projet de loi nécessaire pour accorder une augmentation puisse entrer en vigueur.

Une voix: Des élections sont fort peu probables.

M. Johnston: Quelqu'un dit que les chances sont minces, et après la déclaration, je suis porté à le croire; mais on a déjà vu des choses étranges se produire.

C'est une déclaration décevante. J'apprécie le concept du revenu annuel garanti et je m'inquiète de constater que les membres du Nouveau parti démocratique se déroberont chaque fois qu'il en est question. A d'autres moments de la session, ils en parlent beaucoup, mais quand on vient sur le point de l'adopter, ils s'épouvantent et fuient devant ce qui me semble inévitable. Tout ce que j'en dis, c'est que si le revenu annuel garanti doit être établi et s'il doit réussir dès son premier et important essai, il faut qu'il soit vraiment généreux, ce qui n'est pas le cas de l'augmentation actuelle.

M. Winch: C'est vous qui vous dérobez maintenant.

M. Johnston: Je ne crois pas que cette augmentation soit généreuse à l'époque actuelle. Je ne vois pas très bien le rapport entre la remarque du député et les paroles que je viens de prononcer.

Je n'ignore pas que cette déclaration constituera une amère déception pour les pensionnés du Canada. A mon avis, la formule qui résume le mieux leur opinion se trouve dans une des lettres les plus brèves que j'ai jamais reçues de la part d'un vieillard pensionné. Je l'ai reçue il y a environ un mois, et voilà tout ce qu'elle contenait: «Voulez-vous me prêter \$200 jusqu'à ce que le gouvernement décide d'augmenter la pension de la sécurité de la vieillesse?» Ces lignes étaient d'un ton sardonique que la déclaration de cet après-midi a quelque peu justifiée.

Alors que tous les syndicats de notre pays réclament une augmentation de salaires pour les travailleurs et que l'indice des prix ne cesse de monter, je demande instamment au gouvernement de reconsidérer cette mesure et d'augmenter uniformément cette pension de \$75 par mois, soit en utilisant toutes les possibilités de la législation actuelle, si c'est possible, soit en promulguant un décret du Conseil après que nous aurons quitté cette enceinte, cet après-midi. Je lui demande également de garantir un revenu annuel généreux, à l'automne, et de procéder à partir de là.

M. Kindi: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je demanderais au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de bien vouloir, avant l'ajournement de la Chambre, ou immédiatement, faire une déclaration indiquant clairement si l'évaluation des ressources sera restaurée.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.